



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 novembre 2008

Présents : Les conseillers

Secrétaire de séance : Christine HUMBERTJEAN

Absent excusé : Gérard MOREL

~ ~ ~ ~ ~

## ⇒ **Demande de subventions**

### Diagnostic eau

Installation de 3 compteurs de sectorisation dans le cadre du diagnostic du réseau d'eau potable.

L'étude en cours a mis en évidence la nécessité de créer des points de comptage des débits sur trois nœuds ponctuels. Les regards seront équipés de compteurs de recherche de fuites permettant de poursuivre les investigations et dans le futur de rechercher les éventuelles fuites sur les conduites.

Seule l'entreprise CLIMENT a répondu à l'appel d'offres de marché.

Le montant de l'opération s'élève à 30 000 € se décomposant pour 29 700 € HT, offre de l'entreprise CLIMENT, et 300 € de frais de maîtrise d'ouvrage.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une demande d'aide financière du Conseil Général du Doubs et de l'Agence de l'Eau. Il leur sera demandé l'autorisation de commencer les travaux avant l'octroi des subventions.

Le Conseil Municipal accepte le montant des travaux et la demande de subventions.

### Projet d'aménagement de bâtiments communaux

M. Jacques DOMATTI rappelle que depuis 2007 la commission bâtiments communaux a travaillé sur le projet de réaménagement de la mairie et de la fromagerie.

En concertation avec le CAUE, un cahier des charges avait été élaboré et 3 scénarios élaborés. Une étude de faisabilité avait été lancée auprès du cabinet Prillard et HDL.

Le Conseil Municipal avait retenu les propositions d'HDL mais sans aucun engagement (échéance électorale trop proche).

Avec la nouvelle équipe municipale et les nouveaux membres de la commission, la réflexion a été continuée et de nombreuses réunions de travail se sont tenues. Une rencontre avec HDL a eu lieu le 6 novembre dernier : ceux-ci maintiennent leur prix, pour un montant de 21 120 € HT mais modifieront leurs propositions.

La solution retenue est de maintenir la mairie en son emplacement actuel en aménageant le bas du bâtiment pour un accueil public ; la fromagerie et l'ancien local des pompiers serviront pour le périscolaire et salle de réunion. L'étude pourra faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Général.

Le Conseil Municipal accepte de lancer l'étude de faisabilité avec HDL et la demande d'aide financière

## ⇒ **Achat de timbres**

Madame le Maire explique que les achats effectués au 'relais Poste commerçant' du village ne peuvent être réglés que par chèque ou par espèces.

Or, la commune ne dispose que d'un seul moyen de paiement : le virement bancaire.

Dans ces conditions, les timbres ne peuvent être fournis que par le bureau de poste de Quingey où le règlement par virement bancaire est possible.

Pour permettre à la Mairie d'acheter des timbres au relais postal, M<sup>me</sup> le Maire propose de les régler elle-même et de se les faire rembourser ensuite par la commune.

Ainsi, le 'relais Poste commerçant' de Liesle pourra percevoir une commission sur ces ventes et l'opération sera enregistrée sur Liesle et non pas sur Quingey comme jusqu'à présent.

Le Conseil accepte à l'unanimité le remboursement systématique de M<sup>me</sup> le Maire à chaque achat de timbres effectué pour le compte de la Mairie.

#### ⇒ **Renouvellement d'un bail de location de terrain**

Le bail de location de Monsieur Pascal GRABY arrive à échéance pour le terrain situé au lieu dit la Fenotte d'une superficie de 65,90 ares.

Le bail est conclu pour une durée de 9 ans au prix annuel de 36,91 €.

Le Conseil Municipal accepte en demandant que le bailleur respecte les clauses du contrat et principalement les conditions particulières.

#### ⇒ **Logement communal : avenant au bail**

M<sup>me</sup> FILIPPI sollicite une augmentation de la provision mensuelle de sa consommation de gaz à compter de novembre 2008. Le montant passera de 50 à 80 €. Le Conseil Municipal accepte.

Il sera demandé aux autres locataires du bâtiment s'ils désirent également modifier leur montant de provision de charges.

#### ⇒ **Modification budgétaire du service Bois**

Pour payer les factures restantes du budget forêt (prestation de l'ONF + divers achats) il est nécessaire d'inscrire sur le compte 61524 'entretien de bois et forêt' une somme de 3 000 € ; somme qui sera prélevée sur les recettes de vente de bois.

#### ⇒ **Projet d'acquisition de terrain**

Suite au décès de la propriétaire, une parcelle de terrain, d'une superficie de 12.85 ares - située en bordure de route sur la RD 17 - classée en zone UBI sur le PLU, sera mise en vente.

La commune peut prétendre à son droit de préemption puisque sur ce terrain une réserve avait été mise pour l'aménagement de sécurité aux abords de la route départementale.

M<sup>me</sup> le Maire demande aux conseillers quelle position prendre vis-à-vis de l'acquisition de ce terrain.

Les conseillers acceptent que la mairie utilise son droit de préemption et qu'elle propose un prix de 15€ lors de la vente.

#### ⇒ **Réorganisation de l'ONF**

Monsieur DAUDEY expose le problème de réorganisation des services de l'ONF dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et des conséquences pour notre commune.

Suite à un courrier reçu du directeur territorial de Franche-Comté, la mairie de Liesle lui demande d'ouvrir une instance de concertation avec les communes forestières.

La restructuration prévoit 25 suppressions de poste sur la région, la fusion des agences Besançon et Pontarlier, la création d'une agence régionale spécialisée travaux et surtout la suppression d'unités territoriales de sites administratifs et de l'entité triage tels que nous connaissions actuellement.

Lors de l'Assemblée Générale des Communes Forestières du samedi 9 novembre, M. DAUDEY, présent à cette AG, précise qu'aucune parole n'a été donnée aux élus présents mais qu'aucune décision n'est validée pour l'instant.

Une réunion à Myon est prévue le 21 novembre dans le cadre des journées de la forêt communale avec la présence du directeur de l'agence du Doubs et du président des Communes Forestières du Doubs.

M<sup>me</sup> GUIGNOT et M. DAUDEY assisteront à cette réunion et espèrent obtenir des renseignements complémentaires sur cette restructuration.

En 2007 et 2008, le Pays Loue-Lison a été pilote pour tester le programme « 1000 chaufferies bois pour le milieu rural » porté par la Fédération Nationale des Communes Forestières et soutenu par l'ADEME.

Le programme comprend la mise en place d'un plan d'approvisionnement territorial.

Cette démarche a pour objectif :

- la structuration de la filière bois énergie par la valorisation de la ressource forestière locale
- la diminution de la consommation d'énergies fossiles
- la création d'emplois et de richesses en milieu rural

Le Pays Loue-Lison organise le jeudi 11 décembre une réunion intercommunautaire qui portera sur la filière bois énergie locale, les projets de cogénération et régularisation de l'énergie et sur la forêt avec la mise en place d'une charte forestière de territoire. M. DAUDEY attire l'attention des conseils municipaux sur ce dernier point. La commune doit garder la maîtrise de la gestion de sa forêt. Il ne devra pas s'agir de « produire » des arbres pour alimenter le stock des entreprises de la filière bois énergie.

Simone VALOT et Pierre DAUDEY participeront à cette réunion pour essayer d'obtenir des informations et défendre la position du Conseil Municipal.

## ⇨ Divers

### Fleurissement

Deux chrysanthèmes ont été offerts par l'horticulteur BOUTET pour la commune et ont été placés au monument aux morts

### Point sur les réunions

- M<sup>me</sup> HUMBERTJEAN fait le compte-rendu du conseil des écoles. Cette année, l'effectif scolaire est de 67 élèves avec trois classes. M<sup>me</sup> MOUROT a repris la direction. La mise en place du périscolaire est entièrement satisfaisante pour les enseignantes. La mise en place des heures de soutien obligatoire pose quelques difficultés ; il a été décidé de le mettre en place tous les jours de 16h30 à 17h mais ce créneau d'horaires semble poser des difficultés aux parents et les enfants paraissent fatigués. Une réunion sera prévue avec les parents

- M<sup>me</sup> HUMBERTJEAN et M<sup>me</sup> GUIGNOT ont participé à l'Assemblée Générale de l'Association 'Coup de Pouce Alimentaire'.

Pour l'année dernière, 21 colis ont été distribués à trois foyers dans notre village (281 sur le canton).

La présidente de l'association, M<sup>me</sup> RAGOT, a appelé à la générosité des donateurs et des communes.

La collecte nationale aura lieu les 28 et 29 novembre 2008.

- Une rencontre a eu lieu avec quatre élèves au collège de Quingey accompagnés de leurs parents et de Ludovic FERY, coordinateur territorial de la jeunesse de la Communauté de Communes. Ces élèves avaient préparé un projet pour présenter notre commune hier et aujourd'hui et exposé leur œuvre lors de la fête à Fourg en juillet 2008.

### Point sur les commissions

- Pour la voirie, M. DAUDEY a réuni la commission pour définir les premières actions à mettre en œuvre.

Il a été décidé :

- de lancer l'étude concernant le ralentissement des véhicules à l'entrée du village côté Byans
  - de réfléchir à la sécurisation de la circulation des piétons rue des Petits Terreaux. Une concertation avec les riverains aura lieu.
- Pour la station d'épuration, la convention avec la Société VEOLIA sera dénoncée. Un projet de cahier des charges pour lancer une consultation est en cours d'élaboration.  
Il a fallu réparer l'aérateur des boues et la facture a été prise en charge pour moitié par VEOLIA.  
Un devis sera demandé pour remettre en état le pont racleur qui présente quelques faiblesses.
- La commission jeunesse se réunira prochainement ainsi qu'un groupe de travail pour réfléchir sur la réfection de la salle des fêtes.

Séance levée à 23h30